



## Embauché depuis peu, comment prendre mes cp?

Par **nadia59**, le **02/05/2014** à **12:03**

Bonjour,

Je suis embauché depuis septembre 2014. ai-je droit à des congés payés ou pas? à partir de quand pourrais-je les prendre? car je souhaite poser une semaine en mai et garder le reste pour juillet 2014, c'est possible? si oui, combien ai-je de jours?

Bien cordialement

Par **aliren27**, le **02/05/2014** à **12:18**

bonjour,

vous avez le droit à 2.5 de congés par mois à poser à partir du 1er juin 2014 sauf accord de l'employeur. Mais rappeler vous que c'est toujours LUI qui décide des dates de congés....

Cordialement

Par **Lag0**, le **02/05/2014** à **13:27**

Bonjour,

En règle générale, les congés payés s'acquièrent du 1er juin au 31 mai et sont à prendre du 1er mai au 30 avril de l'année suivante (certaines conventions ou accords fixent d'autres

périodes). Si l'entreprise compte les congés en jours ouvrables, ils sont acquis à raison de 2.5 jours par mois travaillé, ce qui fait 30 jours acquis sur une période pleine.

Dans votre cas, du 1er septembre 2013 (car je suppose que 2014, c'est une erreur) au 31 mai 2014, vous aurez acquis 20 jours de congé payé, que vous pouvez donc prendre depuis le 1er mai.

A savoir que depuis la loi Aubry2 (ça commence donc à dater), vous êtes en droit de prendre vos congés dès qu'ils sont acquis (ce que l'on appelle des congés par anticipation), mais toujours avec l'accord de l'employeur.

Par **nadia59**, le **02/05/2014 à 15:04**

Merci pour vos réponse cela m'aide vraiment. concernant votre réponse Lag0, je suis embauché depuis septembre 2014 et non 2013, donc ai-je droit à des congés étant donné que je "viens de commencer" (je suis embauché après 2 années d'alternance dans cette même boîte) ?

Par **Lag0**, le **02/05/2014 à 15:16**

Mais si vous êtes embauché depuis septembre 2014, vous n'êtes donc pas encore embauché !  
Nous sommes en mai 2014 !!!!

Par **nadia59**, le **02/05/2014 à 17:11**

DSL effectivement vous voyez j'ai vraiment besoin de congés ^^ merci beaucoup pour votre aide